



Bruxelles, le 22 mars 2022
(OR. fr)

7420/22

CES 5

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Délégations
Objet:	Comité économique et social européen - Démission de M GARCIA ARRIOLA (ES)

Les délégations trouveront ci-joint copie de la lettre du Comité économique et social européen datée du 16 mars 2022.

p.j.: IM 2756 2022

E-MAIL

IM 002756 2022
16.03.2022

EESC D/326/2022 - 16/03/2022



Comité économique
et social européen

La présidente

Received on
16. 03. 2022

Bruxelles, le 16/03/2022
(SG.A.1_GRE.2)(2021)0/815

M. Charles MICHEL
Président du Conseil européen
Rue de la Loi, 175
1048 Bruxelles

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions de l'article 75, paragraphe 2, du règlement intérieur du Comité économique et social européen, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que Monsieur Andoni GARCIA ARRIOLA, conseiller espagnol du groupe Diversité Europe, a présenté sa démission de conseiller du Comité économique et social européen par courriel en date du 10 mars 2022.

Je vous serais obligé de bien vouloir prendre toutes les dispositions utiles en vue de pourvoir au remplacement de ce conseiller.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.


Christa Schweng

Rue Belliard/Belliardstraat 99 | 1040 Bruxelles/Brussel | BELGIQUE/BELGIË
Contact: Ani DAMYANOVA | +32 25469803 | Ani.Damyanova@eesc.europa.eu
www.eesc.europa.eu | @EU_EESC | www.eesc.europa.eu/facebook/ | www.eesc.europa.eu/linkedin/